



DECISIONS DU BUREAU SYNDICAL

Séance du 10 octobre 2025 à 14 heures
SMICVAL DU LIBOURNAIS – HAUTE GIRONDE

L'an deux mille vingt-cinq, le dix octobre à 14 heures, les Membres du Bureau Syndical se sont réunis en présentiel au Pôle Environnement du Smicval (Saint Denis de Pile - 33910), sous la présidence de Monsieur Sylvain GUINAUDIE, Président du Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et de valorisation des déchets Ménagers.

Date de la convocation : 03 octobre 2025

Etaient présents :

Président et Vice-Présidents	Présents	Membres du Bureau	Présents
Monsieur Sylvain GUINAUDIE	P	Monsieur Philippe BLAIN	P
Monsieur Michel VACHER	P	Madame Laurence PEROU	P
Monsieur Alain RENARD	P	Monsieur Alain VALLADE	E
Madame Gabi HÖPER	P		
Madame Chantal GANTCH	E		
Monsieur Jean-Philippe LE GAL	P		
Monsieur Jean-Pierre DUEZ	P		
Monsieur David RESENDE	P		
Monsieur Jean-Claude ABANADÈS	P		
Monsieur Antoine GARANTO	P		

P = Présentiel

Ex = Excusé

V = Visioconférence

Secrétaire de séance : Monsieur Michel VACHER

Sur les 13 Membres qui composent le Bureau du SMICVAL du Libournais – Haute Gironde, lors de la réunion du Bureau Syndical en date du 10 octobre 2025, 11 d'entre eux étaient présents.

DECISION DU BUREAU SYNDICAL N°2025-04BS

Objet : Autorisation de signature du marché d'entretien et réparation des fournitures pour l'ensemble des équipements de type polybenne ampliroll et camions grue équipés de grues de marque HIAB _ marché n°2025MG05 lot n°1

Rapporteur : Jean-Claude ABANADES

A titre liminaire, il convient de mentionner qu'à l'adoption de cette décision, il a été recensé :

Nombre de membres en exercice	13
Nombre de membre présents	11

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le code de la Commande publique,

Vu l'avis favorable de la Commission d'appel d'offres réunie en date du 23 septembre 2025.

Considérant qu'il est établi que pour faire fonctionner et entretenir sa flotte de véhicules dans les meilleurs délais, le Smicval souhaite déléguer à des prestataires extérieurs, toutes les opérations de maintenance préventives et curatives des équipements de types polybenne ampliroll, camion grue..., qu'il ne souhaite pas ou ne peut pas confier, à son service mécanique interne.

Considérant que compte-tenu des besoins du Smicval et des sommes inscrites au budget, il convient de recourir à un appel d'offres ouvert pour la réalisation de ces prestations.

Considérant qu'une consultation a été publiée au BOAMP et au JOUE le 06 juin 2025, visant le présent lot n°1. La durée d'exécution s'étend sur 4 ans avec un maximum de 500 000 €.

Considérant que le lot n°1 du marché définit les spécifications et les conditions de réalisation d'entretien, réparation et fourniture de pièces détachées pour l'ensemble des équipements de type polybenne ampliroll et camions grue équipés de grues de marque HIAB sous forme d'un marché à bons de commandes.

Considérant que les travaux réalisés dans le cadre de ce marché seront des opérations de maintenance et réparations mécaniques, électriques et hydrauliques et de fournitures de pièces pour le parc de véhicules du Smicval de type EVOLUPAC. Ce parc est constitué de véhicules récents au nombre de 22 au total : 3 arrivés en 2023, 16 en 2024 et 3 en 2025.

Les travaux interviendront pour tout ce qui est hors garantie des véhicules, et permettront de maintenir de manière préventive les véhicules afin d'en améliorer la durée de vie.

Considérant que les prix unitaires ont été établis sur la base d'un BPU (bordereau des prix unitaires) contenant des prestations de Main d'œuvre, différents types de forfaits et des pièces identifiées.

Toutes les références listées dans ce BPU doivent couvrir tous types de réparations et tous besoins de pièces pour assurer des prestations dites de « 1^{er} niveau ».

Considérant que les prix sont révisables annuellement, à la date anniversaire.

Considérant que la Commission d'Appel d'Offre s'étant réunie le 23 septembre 2025, elle a attribué le lot n°1 à l'entreprise précisée ci-dessous et dans les conditions énumérées.

Considérant qu'un seul candidat s'est positionné et son offre a été évaluée et notée sur 100, sur la base des critères suivants :

Prix des prestations 40 points

Analyse du BPU (bordereau des prix unitaires) et du montant estimatif de l'offre sur la base du DQE ou des quantités types

Valeur technique de l'offre 30 points, sachant que les candidats devaient répondre aux sous critères suivants :

Méthodologie d'intervention (curative et préventive) → Détail des procédures d'intervention, délais, outillage utilisé, sécurité...

Moyens humains et techniques affectés au marché → Qualifications des techniciens HIAB, disponibilité, matériels, véhicules atelier...

Disponibilité des pièces et délai de livraison → Stocks propres, réactivité, alternatives en cas de rupture, délai moyen de livraison des pièces courantes, délai moyen de livraison des pièces spécifiques.

Traçabilité et suivi des interventions → Exemple de rapport, logiciel de gestion de maintenance, etc.

Délai d'intervention 20 points

Délais annoncés pour intervention après appel (< 48h)

Délai de livraison / mise à disposition des pièces (< 48h)

Les Engagements en matière de développement durable et de gestion des déchets ont été notés sur 10 points

Considérant qu'après analyse, c'est le candidat HYMSO qui a été retenu.

Le groupe Hymso est le distributeur et réparateur des marques du groupe HIAB. L'agence en charge des véhicules du Smicval se trouve à Saint Médard. Avec ses équipes, HYMSO a la capacité de faire les Entretien annuels, les Révisions, les VGP (Vérifications générales périodiques), les opérations de graissage, les diagnostics panne, les devis, et dépannage, et intervenir sur le site du Smicval. L'atelier a la capacité de vérifier et paramétrer les équipements, et dispose de la valise diagnostic des codes erreurs. L'entreprise détient un stock permanent des pièces d'usure et entretien courant. Les pièces non gérées en stock sont commandées auprès de HIAB France.

Considérant qu'HYMSO répond favorablement aux exigences susvisées de délai, puisque les devis seront communiqués sous 24h, puis l'intervention sera planifiée sous 48h.

Considérant que pour information, HYMSO a actuellement un marché actif identique avec la Ville de PAU.

Considérant qu'HYMSO est le seul candidat à s'être positionné sur ce marché, et a obtenu la note de 85/100 points.

Ainsi, il est proposé aux membres du Bureau Syndical d'autoriser le Président à signer toutes les pièces afférentes au lot n°1 du marché susvisé et dans les conditions énumérées ci-dessus.

Après avoir entendu l'exposé du Rapporteur et tenu un débat contradictoire, le Bureau syndical, à l'unanimité des Membres présents :

Pour	11
Contre	0
Abstentions	0

Décide :

Article 1 :

D'autoriser le président à signer le marché d'entretien et réparation des fournitures pour l'ensemble des équipements de type polybenne ampliroll et camions grue équipés de grues de marque HIAB _ marché n°2025MG05 lot n°1 tel que détaillé ci-dessus.

Article 2 :

Le Président, la Directrice et le Receveur sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 3 :

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

FAIT A ST DENIS DE PILE, le 10 octobre 2025

Publié le : 15 octobre 2025

Le Président,
Sylvain GUINAUDIE

Signé électroniquement par : Sylvain Guinaudie
Date de signature : 13/10/2025
Qualité : SMICVAL - Président

Le Secrétaire de séance,
Michel VACHER

Signé électroniquement par : Michel VACHER
Date de signature : 13/10/2025
Qualité : SMICVAL - MV